

The Syntactic Recoverability of Null Argument. Yves Roberge,
1990, McGill-Queen's University Press, 217 p.

Helene Ossipov

Volume 22, numéro 1, 1992

Constructions réduites

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602763ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602763ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ossipov, H. (1992). Compte rendu de [*The Syntactic Recoverability of Null Argument*. Yves Roberge, 1990, McGill-Queen's University Press, 217 p.] *Revue québécoise de linguistique*, 22(1), 285–289. <https://doi.org/10.7202/602763ar>

THE SYNTACTIC RECOVERABILITY OF NULL ARGUMENT

Yves Roberge, 1990, Mc Gill-Queen's
University Press, 217 pages.

Helene Ossipov

Le Principe de Projection dans la théorie du Gouvernement et du Liage exige que chaque niveau de la syntaxe reflète les propriétés thématiques stipulées dans le lexique. C'est-à-dire que si un verbe est souscatégorisé pour un complément d'objet direct, ce complément doit se trouver partout dans la dérivation. Un problème se pose quand on ne trouve pas de SN en surface. Ainsi, en italien, par exemple, on ne voit pas de SN sujet dans l'exemple suivant:

(1) Ho trovato il libro.

Mais, bien qu'il n'y ait pas de SN sujet, il est aussi clair que le conjugaison est à la première personne du singulier. C'est la richesse de l'inflexion verbale italienne qui nous donne l'information nécessaire pour déduire l'argument manquant. Les mécanismes nécessaires pour récupérer cette information, surtout dans la langue française, constitue le sujet de l'oeuvre de Roberge.

Ce livre est très bien organisé: écrit dans un style clair, facile à lire. Les chapitres sont tous organisés selon un même plan: exposition du problème, données pertinentes, analyses antérieures, et enfin, l'analyse de Roberge. Grâce à cette organisation, l'ouvrage est abordable. Ces raisons sont suffisantes pour recommander ce livre.

Bien qu'il s'intéresse surtout au français, Roberge tire ses données de plusieurs langues et de plusieurs dialectes du français, tels que le français québécois et le français pied-noir.

Le premier chapitre est assez court. Il contient un résumé de la théorie GB et une présentation de la notion d'arguments nuls. Selon Roberge, les arguments nuls sont exprimés par [pro], un élément qui n'a aucune forme phonétique mais qui est [+pronominal, -anaphore] et qui doit être permis par un autre élément de la phrase. L'exposition de la théorie GB est très bien faite. Roberge n'explique que les

principes nécessaires à la compréhension de son analyse sans trop entrer dans les détails qui risquent de confondre plutôt que de clarifier.

Dans le deuxième chapitre se trouve l'analyse à la Roberge des arguments nuls dans les langues romanes. Dans la littérature GB, les langues sont divisées en *pro-drop* et *non-pro-drop*. L'italien et l'espagnol, grâce à la richesse de leur système d'inflexion verbale, se trouvent dans le premier groupe tandis que le français, qui a un système assez pauvre (phonétiquement) se trouve dans le deuxième groupe avec l'allemand et l'anglais. Dans les langues *pro-drop*, la position sujet peut rester vide, tandis que dans les langues *non-pro-drop*, il faut trouver soit un nom, soit un pronom dans la position sujet.

Roberge argumente de façon convaincante que le français est en fait une langue *pro-drop* comme ses langues soeurs, l'italien et l'espagnol. Alors que d'autres linguistes analysent le pronom sujet français comme un SN en position sujet qui se trouve phonologiquement cliticisé au verbe, voir Courteaux (1986), Kayne & Pollock (1978), Roberge engendre le pronom clitique sous le noeud AGR de INFL, où la flexion verbale a la même fonction: celle de permettre [pro] en position sujet.

Les pronoms clitiques compléments d'objet sont engendrés directement sur le verbe, ce qui leur donne la possibilité de permettre [pro] en position objet, comme le montre (2):

(2) Marie le_i voit pro_i

Une telle analyse a l'avantage de placer le français dans le cadre des autres langues romanes et de montrer comment les pronoms sujets et les objets fonctionnent de la même façon: «[they] can be assumed to be two distinct realizations of the same element, the syntactic fonction of which is to license pro in argument position.» (p. 55).

Le chapitre le plus long est le troisième, dans lequel Roberge discute de la notion de redoublement, notion qui existe dans certaines langues et pas dans d'autres. Dans les constructions à redoublement, une phrase contient et le pronom clitique et l'argument lexical avec lequel le pronom est lié, comme en (3) et (4):

- (3) pro_i elle_i voit Pierre.
 (4) Marie_i elle_i voit Pierre.

Selon Roberge, l'existence du redoublement est une option paramétrique. Donc, dans le français standard, qui ne permet pas le redoublement, le pronom clitique absorbe le Cas, d'où l'impossibilité d'y avoir un SN ne peut survenir. En français québécois, qui permet le redoublement du sujet, le clitique n'est pas forcé d'absorber le Cas. Quand il le faut, aucun SN ne peut apparaître en position sujet, autrement le pronom clitique n'absorbant pas de Cas, on peut trouver et le pronom clitique et le SN.

Le quatrième et dernier chapitre répond à quelques questions soulevées par l'analyse des chapitres précédents. Le premier problème concerne la direction du déplacement: est-ce que INFL descend dans le SV (la règle R de Chomsky) ou est-ce que le SV remonte dans INFL (Finite Verb Raising)? Roberge décide sur la base de l'évidence apportée par les structures coordonnées et les structures négatives, que le FVR est le mécanisme approprié.

Le second problème concerne la fonction des pronoms clitics et leur ressemblance avec les morphèmes d'accord verbaux. Si les pronoms clitics sujets sont engendrés dans le INFL, où les morphèmes d'accord sont aussi engendrés, ne peut-on pas dire qu'il s'agit d'un seul et unique morphème? Roberge présente des arguments pour et contre, mais il n'arrive à aucune conclusion.

Bien que le livre soit excellent, son contenu soulève quelques problèmes. Roberge suggère un Definiteness Constraint qui tient dans le français québécois, mais pas dans le français pied-noir, de sorte que seuls les sujets définis, et pas les sujets indéfinis ou quantifiés, peuvent se trouver dans des constructions à redoublement. Pourtant, dans le *Corpus dela langue parlée*, un corpus du français québécois, on trouve beaucoup de phrases qui n'obéissent pas à la contrainte:

- (5) ... mettons quelqu'un il te dit que tu vas mourir.
 (6) En tout cas, une fille s'est saoulée.

Ces faits démontrent que le Definiteness Constraint n'est pas nécessaire.

Roberge argumente aussi que le redoublement des pronoms clitics objets existe dans certains dialectes de l'espagnol et en français pied-noir, mais pas dans d'autres dialectes français. À cette fin, il s'appuie sur la généralisation de Kayne

selon laquelle tout SN redoublé doit être précédé par *à*, comme le montrent (7) en espagnol et (8) en français pied-noir:

(7) *Lo_i vimos a Juan_i.*

(8) *Marie l_i'aime à Jean_i.*

Là, il est clair que cet argument est contrôlé par la théorie et non par les données. Quoiqu'il soit vrai qu'une phrase telle que (8) soit impossible en français québécois, des phrases telles que (9), tirées de Carroll (1982, p. 301), sont possibles et il est difficile de dire catégoriquement qu'elles montrent la dislocation à droite et non pas le redoublement:

(9) *Elle les_i aurait quinze ans_i aujourd'hui.*

Il est bien possible que la généralisation de Kayne ne tienne pas pour beaucoup de dialectes français.

Enfin, Roberge évite de se prononcer sur la question de la ressemblance entre les pronoms clitiques et les marques d'accord. Il semble aussi confondre les notions de marque d'accord et d'affixe. Par exemple, il mentionne plusieurs fois que les clitiques sont affixés au verbe. Mais, dans la dernière section du chapitre, il cite les diagnostics de Zwicky & Pullum (1983), que «morphological idiosyncracies are more characteristic of affixed words than of clitic groups. ... Thus morphological changes constitute a necessary but not sufficient condition for analyzing an affix as an agreement marker.» (p. 173). En fait, les diagnostics donnent des moyens de décider si le morphème en question est un affixe ou un clitique, mais ils ne disent rien sur la fonction dudit morphème. La question se pose alors: que font les clitiques dans la phrase et comment diffèrent-ils des marques d'accord en espagnol et en italien?

En dehors de ces considérations, l'ouvrage de Roberge est excellent. Son organisation et la limpidité de sa prose devraient servir de modèle. Son analyse des pronoms clitiques en français donne une perspective unifiée de ce phénomène, en démontrant comment les pronoms clitiques sujets et objets font partie d'un système symétrique et en démontrant comment le français rentre dans le cadre des langues romanes.

*Helene Ossipov
Arizona State University*

Références

- CARROLL, S. (1982) «Redoublement et dislocation en français populaire», in C. Lefebvre (éd.), *La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle*, Office de la langue française, pp. 291-357.
- DEHAIES, D. *Corpus de la langue parlée*, Université Laval.
- COUQUAUX, D. (1986) «Les pronoms faibles sujet comme groupes nominaux», in M. Ronat (éd.), *La grammaire modulaire*, Éditions de Minuit, vol. 9, pp. 25-46.
- KAYNE, R. & J.-Y. POLLOCK (1978) «Stylistic inversion, successive cyclicity, and move NP in French», *Linguistic Inquiry*, vol. 9, pp. 595-621.
- ZWICKY, A.-M. & G. K. PULLUM (1983) «Cliticization vs. inflection: English *n't*», *Language*, vol. 59, pp. 502-513.